

REFERENTIEL AVICOLE ILE DE LA REUNION

Réseau de fermes de Références Conjonctures 2012 - 2013

Sous l'égide de l'ODEADOM, du Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-mer, le projet « Réseaux de Références » a été développé grâce à la mise en place du programme POSEI France, portant sur des mesures en faveur de l'agriculture dans les DOM. Ce dispositif englobe trois domaines d'intervention :

- Observatoire des systèmes d'élevage ;
- Etudes, innovation et recherche appliquée en ferme ;
- Transfert, expertise et formation.

Les données recueillies régulièrement grâce à la participation active des éleveurs sont utilisées afin de constituer des références technico-économiques pour identifier les types d'exploitation à promouvoir, accompagner les nouveaux éleveurs, justifier les surcoûts de productions et orienter la politique agricole.

La Chambre d'Agriculture de La Réunion est le maître d'œuvre local de ces actions, avec l'appui d'Avipôle pour le suivi des exploitations. Au niveau national, l'Institut de l'Élevage et l'ITAVI (Institut Technique de l'Aviculture) soutiennent et valident les travaux du Réseau.

Le Réseau avicole réunionnais est composé de 9 fermes qui se regroupent en deux systèmes d'exploitation différents :

- Les producteurs de poulets standards adhérents à Avipôle ;
- Les producteurs indépendants de poulets fermiers.



SOMMAIRE

TYPOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE AVICOLE	3
---	----------

POULET STANDARD EN FILIERE ORGANISEE:

Fiche technique.....	4
Marge Poussin / Aliment.....	5
Les charges opérationnelles.....	6
Les charges structurelles.....	7

POULET FERMIER INDEPENDANT :

Fiche technique.....	8
Marge Poussin / Aliment	9
Les charges opérationnelles.....	10
Les charges structurelles.....	11

CONTACTS.....	12
----------------------	-----------

AVERTISSEMENTS

concernant l'utilisation des fiches du référentiel

Les fiches du référentiel avicole réunionnais sont établies à partir des fermes suivies dans le Réseau de Références en élevage. Ces références concernent donc seulement les ateliers de poulet standard adhérents à Avipôle et les éleveurs indépendants de poulet fermier.

Les prix de vente s'entendent hors TVA et taxes parafiscales.

TYOLOGIE DES SYSTEMES D'ELEVAGE AVICOLE

En 2012, le Réseau de Références en élevage avicole a étudié deux systèmes d'exploitation semblant porteur d'avenir : les exploitations de poulet standard adhérentes à Avipôle et les producteurs indépendants de poulet fermier. Les principales caractéristiques de ces systèmes sont reprises ci-dessous.

Système	Poulet standard (Avipôle)	Poulet fermier (Indépendant)
Structure		
SAU	moins de 30 ha	moins de 5 ha
UMO totales (familiale)	1	1,5
Commercialisation	organisation de production en totalité	Circuits courts (en vif obligatoirement)
Bâtiments et équipements		
Capacité de production	440 à 800 m ²	120 m ²
Densité	17,5 animaux / m ²	10 animaux / m ²
Fonctionnement	Bâtiment moderne et récent avec régulation et automatismes en bande unique	2 à 4 bâtiments neufs de 50 m ² pour la production et un bâtiment tampon en bois sous tôle
L'itinéraire technique		
Souche	757 blancs à croissance intermédiaire	Mélange à croissance intermédiaire
Durée d'élevage	44 jours	90 à 120 jours
Poids des animaux à la vente	Objectif : 1,750 kg vifs	3 à 4 kg vifs

Tableau 1: Description de la typologie des exploitations avicoles du Réseau de Références de La Réunion (2012)

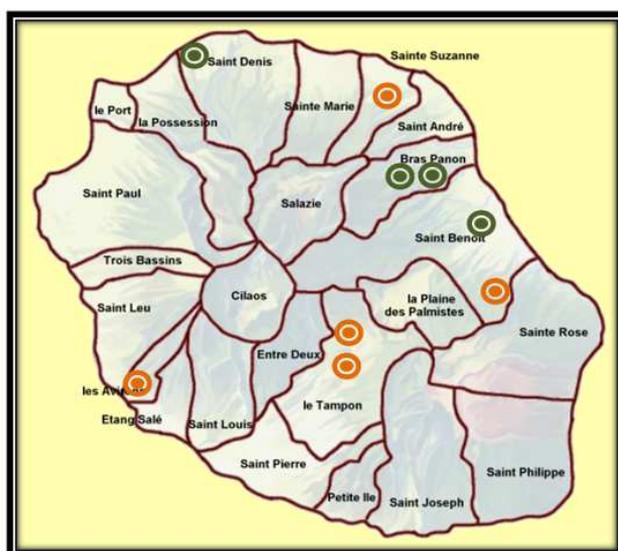


Figure 1: Localisation des fermes du Réseau de Références selon leur typologie (2012)

-  Exploitation poulet standard
-  Exploitation poulet fermier

Les fermes suivies dans le cadre des Réseaux d'élevage sont engagées durablement dans la production et présentent en général une efficacité et une dimension supérieures à la moyenne.

POULET STANDARD ADHERENT AVIPOLE FICHE TECHNIQUE :

Indicateurs techniques	Données 2012
Nombre de lots	5
Poids à l'abattage	1,77 kg vifs
Age à l'abattage	43 j
Productivité annuelle	149 kg vifs/m ²
Indice de consommation	2,00
Durée de vide sanitaire	26 j
Mortalité	3,60 %

Tableau 2: Quelques indicateurs techniques pour les élevages de poulet standard adhérents à Avipôle
(sources : Réseau de Références – données 2012)

Coût moyen d'un bâtiment de 600 m2 (main d'œuvre incluse)	263 000 €
<i>dont bâtiment + équipement + maçonnerie</i>	209 000 €
<i>dont matériels annexes¹</i>	46 770 €
Subvention	50%
Plafond	130 000 €

Tableau 3: Coût moyen d'un bâtiment de volaille en filière organisée (sources : Avipôle)



Photos du Réseau de Références 974

¹ Matériels annexes = fosse, groupe électrogène, nettoyeur haute pression, chemin...

POULET STANDARD ADHERENT AVIPOLE

MARGE POUSSIN / ALIMENT :

	2012	2013
Prix de reprise moyen	1,9175 €/kg vif	1,9960 €/kg vif
<i>dont aides (FODAVI + qualité)</i>	<i>0,3783 €/kg vif</i>	<i>0,3775 €/kg vif</i>
<i>dont modulations</i>	<i>0,1662 €/kg vif</i>	<i>0,2500 €/kg vif</i>
Prix moyen de l'aliment	454 €/T	489 €/T
<i>Prix moyen de l'aliment du 01/01/2012 au 14/10/2012 : 438 €/T</i> <i>Prix moyen de l'aliment du 15/10/2012 au 31/05/2013 : 514 €/T</i> <i>Prix moyen de l'aliment du 01/06/2013 au 31/12/2013 : 471 €/T</i>		
Prix moyen du poussin (hors vaccination)	0,4708 €/poussin	0,5055 €/poussin
<i>Prix du poussin du 01/01/2012 au 14/10/2012 : 0,4601 €/poussin</i> <i>Prix du poussin du 15/10/2012 au 31/05/2013 : 0,5105 €/poussin</i> <i>Prix du poussin du 01/06/2013 au 31/12/2013 : 0,5019 €/poussin</i>		
Marge Poussin / Aliment	0,733 €/kg vif	0,721 €/kg vif
<i>Sous l'hypothèse des données techniques fixées précédemment et une superficie de 680 m²</i>	<i>soit 21,84 €/lot/m²</i>	<i>soit 21,49 €/lot/m²</i>

Tableau 4: Moyennes pondérées des prix 2012-2013 + détails des variations de prix
(sources : Réseau de Références et Avipôle)



Photos du Réseau de Références 974

POULET STANDARD ADHERENT AVIPOLE LES CHARGES OPERATIONNELLES :

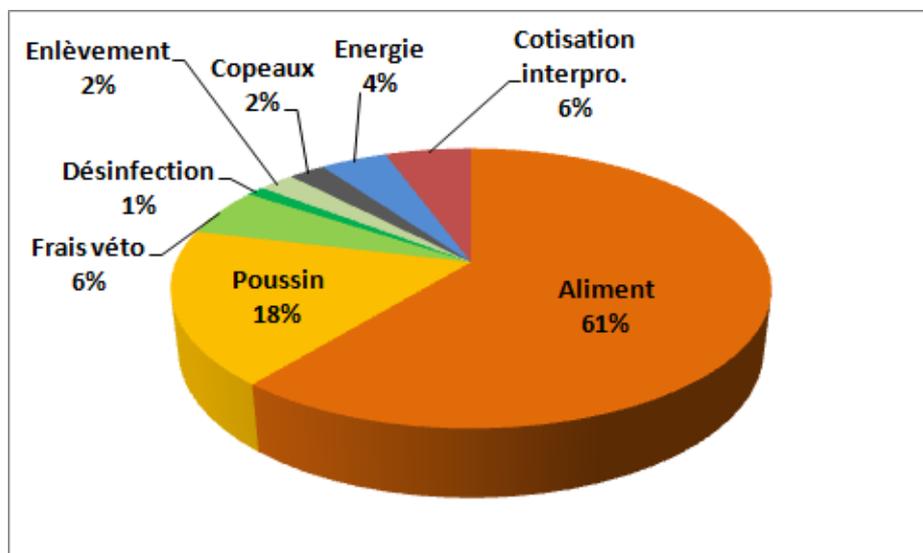


Figure 2: Répartition des charges opérationnelles d'un atelier de poulet standard adhérent à Avipôle (données Réseau 2012)
calculée pour une capacité de production de 680 m²

	Données 2012	
Frais vétérinaires (Vaccins et frais nutritionnels)	12,40 € / m ² / an	1 686 € / lot
Nettoyage et désinfection	2,52 € / m ² / an	343 € / lot
Enlèvement	5,15 € / m ² / an	700 € / lot
Copeaux	5,18 € / m ² / an	704 € / lot
Eau	1,18 € / m ² / an	160 € / lot
Gaz	3,97 € / m ² / an	540 € / lot
Electricité	4,40 € / m ² / an	598 € / lot
Cotisation interpro.	12,32 € / m ² / an	1 676 € / lot

→ **Objectif filière** suivant le plan de décontamination préconisé : 5,41 € / m²

→ **Objectif** pour 600 m² avec 120 bottes / lot : 4,86 € / m²

Tableau 5: Détail des charges opérationnelles d'un atelier de poulet standard adhérent à Avipôle
calculé pour une capacité de production de 680 m² (sources : Réseau de Références – données 2012)

POULET STANDARD ADHERENT AVIPOLE LES CHARGES STRUCTURELLES :

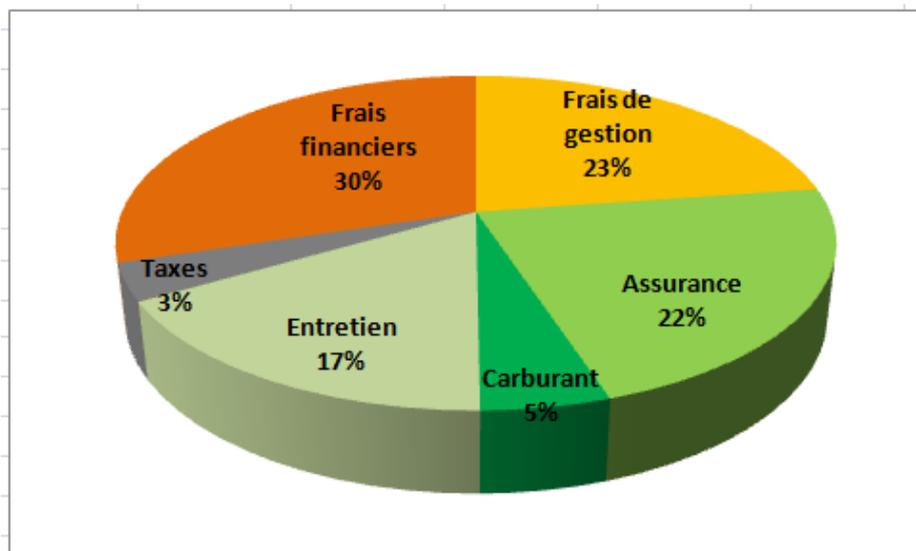


Figure 3: Répartition des charges structurelles d'un atelier de poulet standard adhérent à Avipôle (données Réseau 2012)
calculée pour une capacité de production de 680 m²

	Données 2012
Assurance (véhicule d'exploitation + bâtiments)	4,33 € / m ² / an
Carburant	0,95 € / m ² / an
Entretien (bâtiment et matériel)	3,25 € / m ² / an
Taxes	0,70 € / m ² / an
Frais financiers CT + annuités	5,80 € / m ² / an

Tableau 6: Détail des charges structurelles d'un atelier de poulet standard adhérent à Avipôle
(sources : Réseau de Références – données 2012)

Le calcul des frais de gestion se base sur une comptabilité CER France que nous avons estimée en moyenne à 3 000 € pour l'année.

POULET FERMIER INDEPENDANT

FICHE TECHNIQUE :

Indicateurs techniques	Données 2012
Nombre de lots	2,5
Poids moyen à l'abattage	3,38 kg vifs
<i>Poids femelle à l'abattage</i>	3,00 kg vifs
<i>Poids mâle à l'abattage</i>	3,75 kg vifs
Age moyen à l'abattage	100 j
Productivité annuelle	81 kg vifs/m ²
Indice de consommation <i>(fonctionnement + engraissement)</i>	3,3
Durée de vide sanitaire	28 j
Mortalité	3,9 %

Tableau 7: Quelques indicateurs techniques pour les élevages indépendants de poulet fermier (Réseau de Références – données 2012)

Bâtiments hors main d'œuvre	
Superficie moyenne	50 m ²
Coût d'un bâtiment hors aides	210 € / m ²
Coût d'un bâtiment avec aides <i>(aménagement des Hauts - taux de 50%)</i>	105 € / m ²
Durée d'amortissement du bâtiment	Entre 5 et 15 ans
Taux d'intérêt	Entre 4 et 6,5 %
Grillage parcours + poteaux	250 € / m

Tableau 8: Coût moyen d'un bâtiment de poulet fermier pour un indépendant (Réseau de Références)

Matériels	
Divers matériels pour 50 m ²	Entre 500 et 1 500 €
Véhicule	Entre 5 000 et 15 000 €

Tableau 9: Coût moyen des matériels en élevage indépendant de poulets fermiers (Réseau de Références)

POULET FERMIER INDEPENDANT

MARGE POUSSIN / ALIMENT :

Les indépendants revendent leur poulet fermier soit au kg soit à la tête à partir de 3kg c'est-à-dire 75 jours :

- en moyenne à 3 €/kg vif pour les poules et 5 à 6 €/kg vif pour les coqs ;
- ou 12 à 20 € pour les poules et 17 à 30 € pour les coqs (à la tête).

Ils fixent eux-mêmes leur prix et ne reçoivent aucune aide à la production.

Le prix du poussin varie entre 0,93 et 1 € en fonction de la quantité achetée. Pour l'achat d'un lot de coqs, un lot de poule est offert. Les éleveurs indépendants regroupent leurs achats afin de bénéficier du meilleur tarif.

	2012	2013
Prix moyen de l'aliment	454 €/T	489 €/T
<i>Prix moyen de l'aliment du 01/01/2012 au 14/10/2012 : 438 €/T</i>		
<i>Prix moyen de l'aliment du 15/10/2012 au 31/05/2013 : 514 €/T</i>		
<i>Prix moyen de l'aliment du 01/06/2013 au 31/12/2013 : 471 €/T</i>		
Marge Poussin / Aliment <i>Sous l'hypothèse des données techniques fixées précédemment et une superficie de 100 m²</i>	3,23 €/kg vif soit 105 €/lot/m ²	3,11 €/kg vif soit 101 €/lot/m ²

Tableau 10: Moyennes pondérées des prix 2012-2013 + détails des variations de prix (sources : Réseau de Références)

Les éleveurs indépendants s'adaptent à leur environnement :

- les animaux sont vendus à des poids différents en fonction de la demande ;
- les points de vente sont choisis selon divers critères (concurrence, environnement...);
- livraisons ou point de vente fixe ;
- régulation des prix de vente en fonction du stade (âge et poids de l'animal) ;
- commandes groupées pour achat au meilleur prix ;
- ...

Par conséquent, les critères technico-économiques sont encore plus variables, d'une exploitation à une autre, chez les indépendants.

POULET FERMIER INDEPENDANT LES CHARGES OPERATIONNELLES :

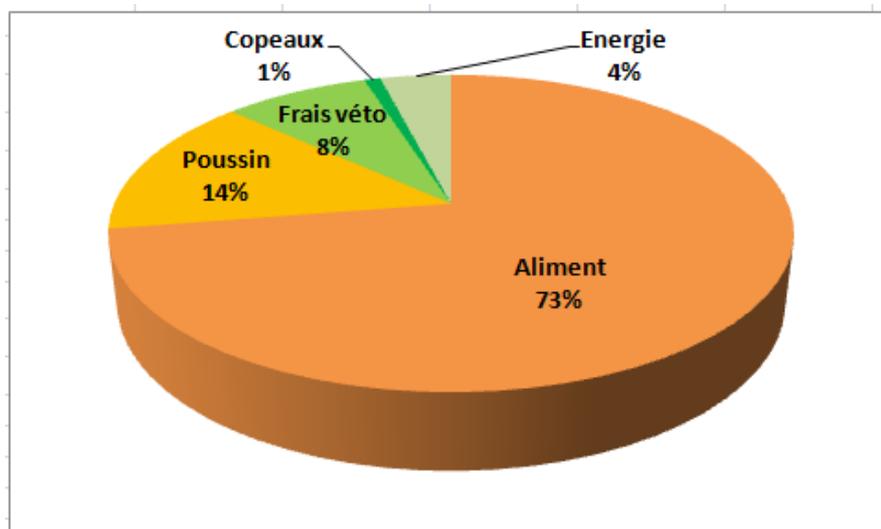


Figure 4: Répartition des charges opérationnelles des éleveurs indépendants de poulet fermier (données Réseau 2012)
calculée pour une capacité de production de 100 m²
et selon les critères techniques présentés précédemment

	Données 2012	
Frais vétérinaires <i>avec détection de salmonelle</i>	13,75 € / m ² / an	550 € / lot
Copeaux	1,54 € / m ² / an	100 € / lot
Gaz	4,75 € / m ² / an	190 € / lot
Eau	0,70 € / m ² / an	28 € / lot
Electricité	1,25 € / m ² / an	50 € / lot

Tableau 11: Détail des charges opérationnelles des éleveurs indépendants de poulet fermier
(sources : Réseau de Références – données 2012)
calculé pour une capacité de production de 100 m²



Photos du Réseau de Références 974

POULET FERMIER INDEPENDANT LES CHARGES STRUCTURELLES :

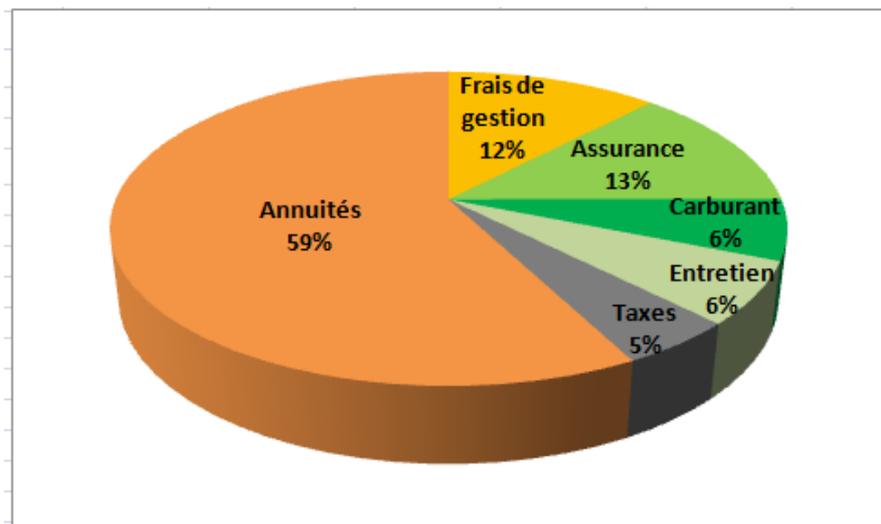


Figure 5: Répartition des charges structurelles des éleveurs indépendants de poulet (données Réseau 2012) calculée pour une capacité de production de 100 m², un point de vente proche et une comptabilité Chambre d'agriculture

	Données 2012
Assurance (véhicule d'exploitation + bâtiment)	700 €
Carburant et lubrifiant (dépend du point de vente)	340 €
Entretien et réparation (bâtiment et matériel)	0,80 à 4,50 € / m ² / an
Impôts et taxes	260 €
Frais financiers CT + annuités	3 140 €

Tableau 12: Détail des charges structurelles des éleveurs indépendants de poulet fermier (sources : Réseau de Références – données 2012) calculé pour une capacité de production de 100 m²

Les exploitations du Réseau de Références ont une comptabilité à la Chambre d'Agriculture (SUAGER). Ils payent un montant de 660 € en moyenne pour l'année.



Photos du Réseau de Références 974

CONTACTS



Chambre d'Agriculture de la Réunion

Tel. : 02 62 96 20 50.

2, ligne Paradis 97 410 SAINT PIERRE

DROME et PDA

Département Ressource Observatoire Méthode Etudes et Pôle Développement Animal

Emmanuelle PAYET, chargée de mission / coordinatrice

emmanuelle.payet@reunion.chambagri.fr

Bernard RAMASSAMY et Fabrice BALOU

Conseillers de suivi poulet fermier

bernard.ramassamy@reunion.chambagri.fr

fabrice.balou@reunion.chambagri.fr



Gladys PAYET, référent poulet standard, Avipôle

gladys.payet@avipole.re

Tel. : 0262.96.97.70

14 rue de l'Etang – ZAC Bel Air 97450 Saint-Louis

Appui national



Arnault VILLARET, chef de projet, Institut de l'Élevage

arnault.villaret@idele.fr

Tel.: 01 40 04 53 31

149 rue de Bercy 75595 Paris cedex 12

Sylvain GALLOT, appui technique avicole, ITAVI

gallot@itavi.asso.fr

Tel.: 01 45 22 77 05

4 rue de la Bienfaisance 75008 PARIS

LES RESEAUX DE REFERENCES

Les Réseaux de Références sont un dispositif partenarial visant à produire des références technico-économiques sur les systèmes d'exploitation avec élevage des départements d'outre-mer. Ils associent des éleveurs, ingénieurs et des techniciens des Chambres d'Agriculture et des groupements de producteurs en charge du suivi de terrain, avec l'appui et la coordination de l'Institut de l'Élevage, de l'IFIP et de l'ITAVI.

ORGANISATION ET FINANCEMENT

Les Réseaux de Références sont conduits sous l'égide des Ministère de l'Agriculture et de l'Outre-Mer, ainsi que de l'ODEADOM. Ils bénéficient d'un financement de l'Union Européenne dans le cadre du POSEI France.

Mars 2014

Document édité par la Chambre d'Agriculture de La Réunion- 24, rue de la Source – BP 134 – 97463 Saint-Denis Cedex
www.reunion.chambagri.fr